

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Anselme, tenue le 23 octobre 2025 à 18 h 30, en présentiel.

PRÉSENTS :

M. Ridoin

Mme Beaudoin

Mme Richevaux

Mme Cuzzolini

Mme Roy

Mme Beauregard

Mme Boucher-Lacelle

Mme Desjardins

Mme Daneault

Mme Gazaille

Mme Larocque

Mme Ancarani

Mme Perron

Formant quorum sous la présidence de M. Ridoin,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Mme Beaudoin – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :**MEMBRES ABSENTS :**



1. Ouverture de la séance / Vérification du quorum

M. Ridoin déclare la séance ouverte à **18 h 37**.

Le quorum étant constaté, la réunion peut valablement délibérer.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les membres adoptent l'ordre du jour avec le report du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Proposition : Mme Cuzzolini
Appuyée par : Mme Beauregard

Adopté à l'unanimité, avec modification.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (19 juin 2025)

Les membres présents, ayant pris connaissance du procès-verbal, dispensent de sa lecture et l'approuvent sans modification pour la séance du 19 juin 2025.

Proposition : Mme Cuzzolini
Appuyée par : Mme Beauregard

Adopté à l'unanimité

4. Présentation des membres du conseil d'établissement

Un tour de table est effectué pour présenter les membres.

5. Élections

5.1. Présidence

M. Ridoin est reconduit pour un mandat de président.

Proposition : Mme Beauregard
Appuyée par : Mme Boucher
Adopté à l'unanimité

5.2. Vice-présidence

Mme Roy est reconduite pour un mandat de vice-présidente.

Proposition : M. Ridoin
Appuyée par : Mme Desjardins



Adopté à l'unanimité

5.3. Secrétaire

Mme Richevaux se propose pour un mandat de secrétaire.

Proposition : Mme Boucher

Appuyée par : M. Ridoin

Adopté à l'unanimité

6. Sujets pour décision

6.1 Régie interne / règle de fonctionnement (adoption)

Les rencontres se tiennent les jeudis soir, pour un total de quatre durant l'année scolaire. Les séances des 11 décembre et 12 mars se déroulent à distance via Teams, afin de permettre aux membres résidants plus loin de rentrer plus rapidement durant l'hiver. Le retour au présentiel est prévu pour les séances des 21 mai et 11 juin.

Pour les rencontres tenues en présentiel, une offre de gardiennage sera proposée aux membres qui n'ont pas de solution pour la garde de leurs enfants fréquentant l'école.

Les membres ont convenu de réduire les impressions et sont invités à consulter les documents transmis par voie électronique.

Afin d'assurer le quorum, la direction fera parvenir un sondage (Forms) pour confirmer les présences et prévoir les substituts au besoin.

Les documents des rencontres seront transmis préalablement par courriel.

Proposition : Mme Boucher

Appuyée par : Mme Ancarani

Adopté à l'unanimité

6.2 Budget du conseil d'établissement (budget de fonctionnement et de formation)

Le conseil d'établissement dispose d'un budget de 400,00 \$ pour la tenue des rencontres. Ce montant peut être utilisé pour la formation de ses membres, le service de gardiennage et le repas de fin d'année.

Si la totalité des fonds n'est pas utilisée, le solde pourra être affecté au bénéfice des élèves.

Proposition : Mme Desjardins

Appuyée par : Mme Gazaille

Adopté à l'unanimité



6.3 PLVI 2025-2026 (Plan de lutte contre la violence et l'intimidation)

L'établissement doit présenter un nouveau plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2025-2026.

La direction propose de reporter ce point à la prochaine rencontre, le temps de consulter les enseignants avant de présenter une version finale au conseil d'établissement. Une version synthétisée sera également transmise aux parents.

La direction souligne que l'école demeure ouverte à la différence, que l'équipe pédagogique réagit rapidement et qu'aucun enjeu majeur n'a été constaté à ce jour.

6.4 Sorties éducatives / procédurier pour les prochaines sorties

Le président rappelle le procédurier concernant l'approbation des sorties scolaires. Toutes les sorties scolaires doivent être approuvées par le conseil d'établissement. Toutefois, les sorties gratuites, sont approuvées d'office, afin d'éviter des échanges répétés par courriel et des délais inutiles.

Un tableau récapitulatif des sorties scolaires est présenté aux membres. La direction précise que celui-ci demeure sujet à modification, notamment pour les voyages à Ottawa et à Québec, dont les coûts restent à déterminer.

Les sorties en arts dramatiques et le défi sportif n'y figurent pas encore en raison de contraintes budgétaires liées au transport. Une demande de financement a été déposée auprès de l'organisme « *culture à l'école* ».

L'équipe pédagogique s'assure par ailleurs d'une répartition équitable des sorties par cycles.

Propose : Mme Roy
Appui : Mme Gazaille
Adopté à l'unanimité

6.5 Réglementation du SDG 2025-2026

Mme Larocque, nouvelle technicienne au service de garde, présente les modifications apportées à la réglementation du service de garde et du service de dîner pour l'année 2025-2026.

Parmi les changements :

- Interdiction pour les parents de circuler librement dans le service de garde (motif de sécurité et d'autonomie des enfants);
- Réalisation d'un sondage auprès des parents concernant la tarification des activités pédagogiques;
- Proposition d'un prix médian pour éviter les inégalités entre enfants pour les activités se déroulant sur le site de l'école.



- Respect du délai de 10 jours pour les changements de statut des élèves.
- Obligation des parents d'aviser le SDG des absences afin d'éviter les erreurs de facturation.

Un membre propose que les plaintes des parents recensées soient reprises lors de l'Assemblée générale annuelle afin d'alimenter une démarche d'amélioration continue.

La nouvelle réglementation est adoptée, avec la modification du délai à 10 jours (au lieu de 3) et sans le tableau des activités encore en discussion.

Propose : M. Ridoin
Appui : Mme Perron
Adopté à l'unanimité

6.6 Contribution financière pour la surveillance du dîner 2025-2026

Mme Larocque présente au conseil d'établissement un tableau avec la nouvelle tarification du service de dîner. Après discussion, les membres conviennent de maintenir les tarifs actuels (statu quo) et de réévaluer la situation en fin d'année selon l'évolution de la demande sporadique.

Propose : Mme Desjardins
Appui : Mme Beauregard
Adopté à l'unanimité

7. Points d'information / rapports

7.1 Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ

La présidence rappelle que les nouveaux membres doivent suivre la formation obligatoire sur les fonctions et les pouvoirs d'un conseil d'établissement, disponible sur le site du gouvernement du Québec.

Un lien électronique vers les capsules sera transmis à tous les membres, qui devront s'y conformer avant la prochaine rencontre.

Un lien vers le formulaire d'auto-déclaration sera également proposé pour attester de cette formation prochainement.

7.2 Déclaration d'intérêts

Les déclarations d'intérêt ont été complétées par l'ensemble des membres.



8. Mot du personnel et de la présidence

8.1 Mot de la présidence

La présidence revient sur la fin d'année scolaire précédente et remercie l'équipe pour l'organisation de la fête de fin d'année, ainsi que sur la belle rentrée avec la journée d'épluchette de blé d'Inde. Elle souhaite à toute l'équipe une excellente rentrée scolaire.

8.2 Direction

La direction rappelle l'importance du respect des règles de circulation aux abords de l'école, en lien avec les travaux sur la rue Hochelaga et la nouvelle mise en place de la nouvelle circulation.

Elle souligne également la hausse de la clientèle et l'ouverture d'une nouvelle classe TSA, remerciant l'équipe pour son engagement.

8.3 Personnel enseignant / non-enseignant

Un membre du personnel enseignant mentionne l'obtention de la subvention Pierre-Lavoie s'élevant à 13 000,00 \$, ayant permis l'installation de cinq stations de jeux dans la cour de récréation avec du beau matériel neuf.

Les grilles autour du stade de soccer, initialement temporaires, se sont révélées bénéfiques pour la sécurité, notamment des plus jeunes.

De nouvelles activités musicales et un club d'échecs ont également été mis en place.

8.4 Service de garde

Rien à signaler.

8.5 Représentant du comité de parent

La présidence rappelle l'importance de désigner un représentant au comité parent, qui se réunit une fois par mois en présentiel.

Mme Ancarani est nommée représentante, avec M. Ridoin comme substitut, par acclamation

8.6 OPP

Aucun membre de l'OPP n'est présent.

La direction rappelle la prochaine activité de cueillette des bonbons jusqu'au 28 octobre, dans le cadre de l'Halloween dans les classes.



9. Varia

Aucun point soulevé.

La levée de la séance est proposée à **20 h 07**.

Propose : Mme Beauregard

Appui : Mme Perron

Adopté à l'unanimité

Présidence : _____

Direction : _____